

Réduire les risques liés à l'investissement dans les infrastructures sur fond de hausse de l'inflation et des taux d'intérêt

Réservé aux professionnels de l'investissement avertis

Juin 2022

INFORMATIONS IMPORTANTES : Document réservé aux investisseurs professionnels avertis (non destiné aux particuliers). Réservé aux investisseurs qualifiés. Destiné à une utilisation marketing. Veuillez consulter le document d'information du FIA avant toute décision d'investissement. Le FIA n'a PAS été agréé par l'Autorité suisse de surveillance des marchés financiers (« FINMA ») en vue de sa commercialisation auprès d'investisseurs non qualifiés, conformément à l'Art. 120 al. 1 de la Loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006, telle que modifiée (« LPCC »). En outre, la société de gestion n'a pas l'intention de désigner de représentant ou d'agent de paiement en Suisse pour les actions offertes dans ce pays.

Par conséquent, en Suisse, les actions peuvent seulement être proposées ou faire l'objet d'une promotion publicitaire, et ces informations peuvent uniquement être mises à la disposition des investisseurs qualifiés, au sens de la LPCC, qui ne sont pas des clients privés fortunés (ou des structures d'investissement privées instituées au profit de clients privés fortunés) ayant opté pour le statut de client professionnel en vertu de l'art. 5 al. 1 de la Loi fédérale suisse sur les services financiers. Les investisseurs qui acquièrent des actions ne bénéficient pas de la protection spécifique prévue par la LPCC ni de la supervision de la FINMA découlant de l'approbation de la commercialisation.

Ce document n'est pas destiné à toute autre personne, ne saurait constituer une référence à son égard et ne doit pas être considéré comme une offre vis-à-vis d'elle.

Un argumentaire d'investissement dans les infrastructures séduisant

Des performances stables sur le long terme

- Infrastructures à maturité (« brownfield ») versus infrastructures en développement/expansion (« greenfield »)
- Des flux de chiffre d'affaires réglementés ou contractuels

Un rendement constant

- Un rendement significatif et stable

Une volatilité moins marquée

- De meilleures performances ajustées des risques

Protection contre l'inflation

- Des flux de chiffre d'affaires indexés sur l'inflation

Diversification

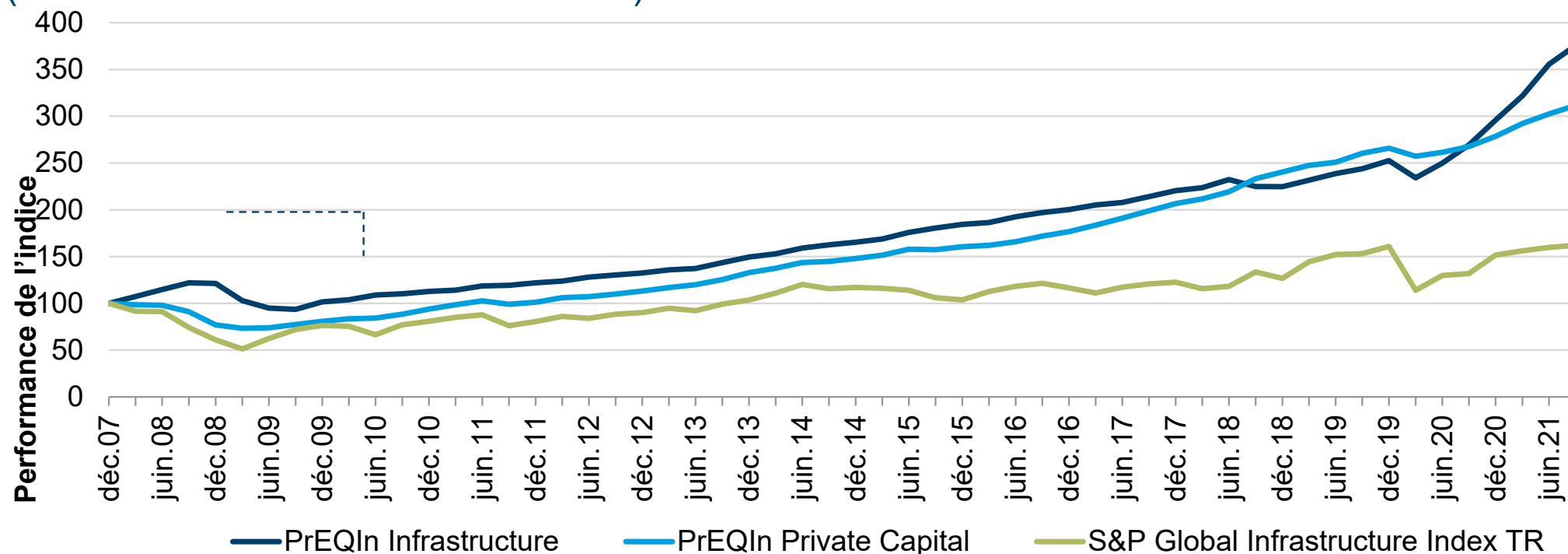
- Des structures réglementaires/contractuelles qui peuvent protéger contre le risque de marché et la volatilité
- Macro, secteurs, zones géographiques, utilisateurs finaux

... mais toutes les infrastructures ne se valent pas

De belles performances passées

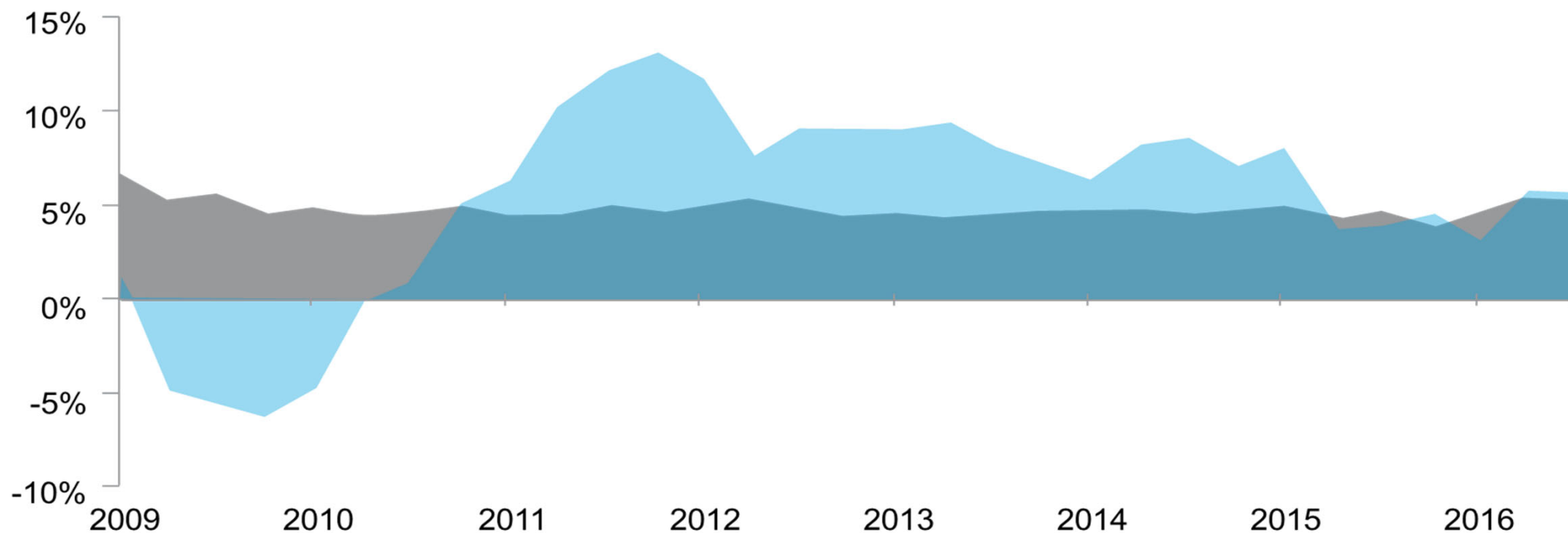
Indice de la VNI trimestrielle des infrastructures vs ensemble des titres de capital non cotés et perte maximale du S&P

(rebasé à 100 au 31 décembre 2007)



Source : Preqin, 2022.

Performances passées imputables à l'appréciation du capital vs au revenu



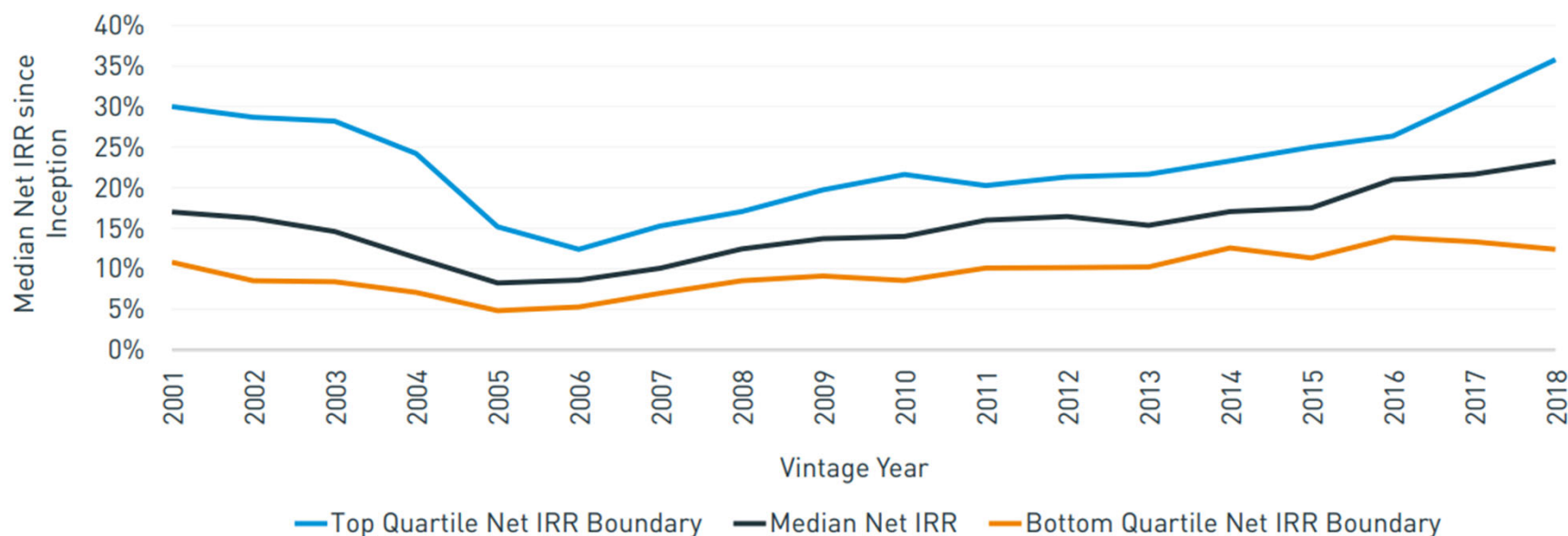
- Le rendement stable des actifs sert souvent à atténuer les fluctuations de la valeur du capital tout au long des cycles de marché, plutôt que d'être reversé aux investisseurs

Source : Indice MSCI Global Infrastructure Asset, du T1 2009 au T4 2016.

Des performances contrastées et un risque de millésime significatif

Fonds d'infrastructures non cotées

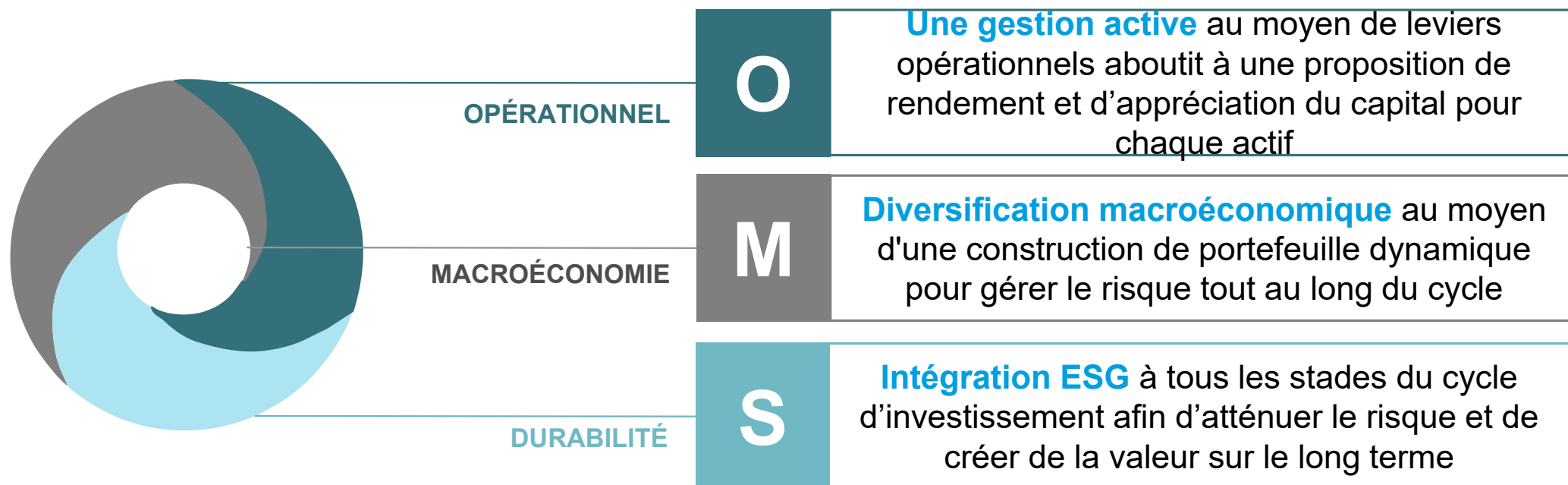
TRI nets médians et limites de quartile par millésime



- La performance varie selon les fonds, et pas seulement en fonction des gérants
- Un profil de risque potentiellement identique à celui du private equity avec des performances défensives

Source : Preqin (2022)

Le souci d'une performance régulière tout au long du cycle



- Adopter une approche holistique de la construction de portefeuille
- Comprendre le profil de risque sous-jacent et les facteurs qui influencent les flux de trésorerie
- Éviter une concentration excessive en fixant des limites par secteur et par pays uniquement

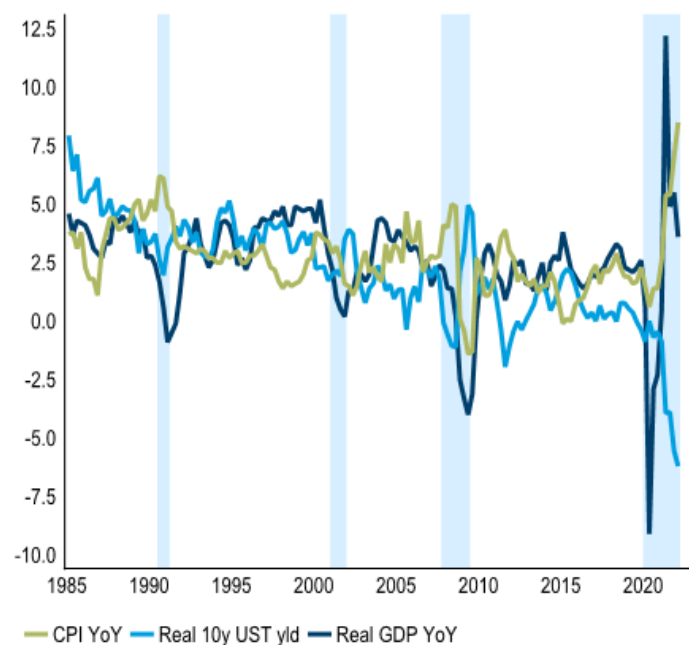
La définition a son importance...

ALIGNEMENT T AVEC LES ODD	Exemples de types d'actifs	 <p>Services aux collectivités</p> <p>réseaux de gaz/électricité, eau/déchets, chauffage urbain, activités intermédiaires et stockage, chargement des VE</p>	 <p>Transports</p> <p>routes, chemins de fer, aéroports, ports, parkings, ferries, transport maritime</p>	 <p>Infrastructures sociales</p> <p>enseignement, santé, logement étudiant, immeubles gouvernementaux</p>	 <p>Production d'électricité</p> <p>énergies renouvelables (solaire, éolien, hydroélectricité, déchets), production conventionnelle sélectionnée</p>	 <p>Télécommunications</p> <p>antennes-relais, réseaux de fibre, services de réseaux mobiles, radiodiffusion, centres de données</p>
	  	  	  	  	  	

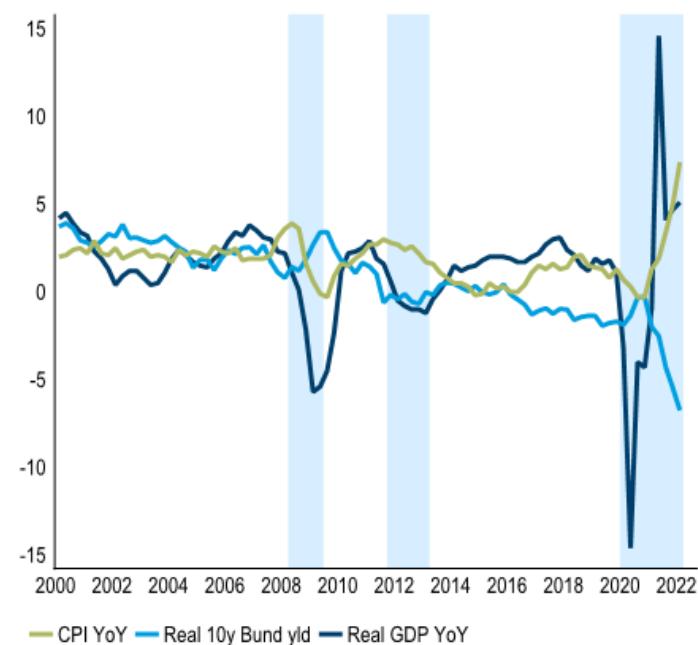
- **Des services essentiels** caractérisés par une demande inélastique et peu sensibles au cycle économique
- **Des barrières à l'entrée élevées** : échelle, investissements initiaux, réglementation/politique publique ou restrictions au développement
- **Un monopole naturel** avec une concurrence limitée ou inexistante
- **Des actifs à longue** durée de vie
- **Des flux de trésorerie stables et prévisibles**, souvent indexés sur l'inflation
- Souvent, un lien direct (concession) ou indirect (contrat d'achat, réglementation) avec le **gouvernement**

... tout comme les conditions macroéconomiques

Rendement réel, PIB réel et IPC aux Etats-Unis



Rendement réel, PIB réel et IPC dans la zone euro

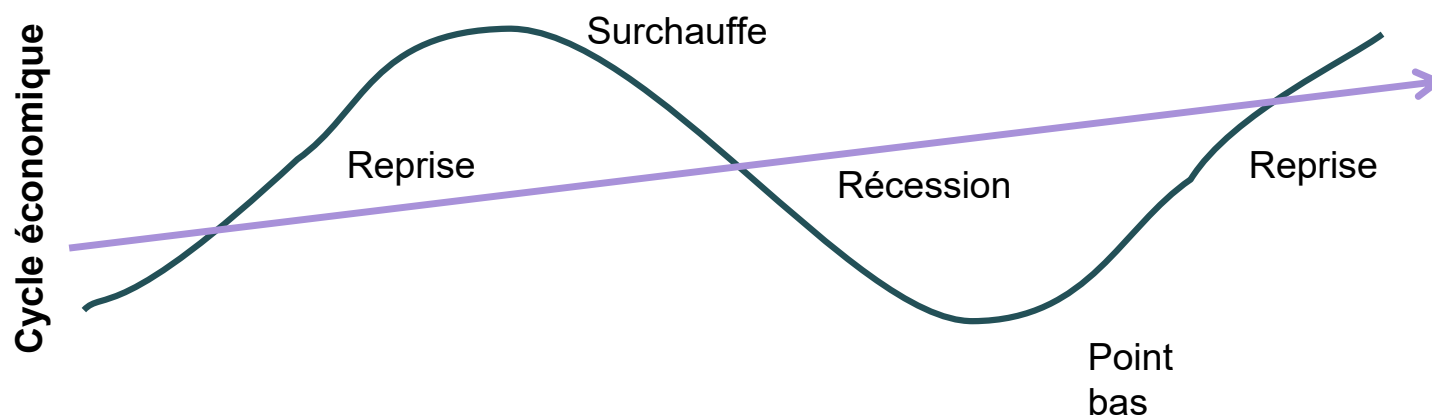


- Une majorité d'actifs d'infrastructures présente une corrélation directe à la croissance du PIB, aux taux d'intérêt réels et à l'inflation
- Impact supplémentaire du taux d'actualisation requis sur la valeur des actifs

Corrélation habituelle aux facteurs macroéconomiques

	Services aux collectivités	Transports	Infrastructures sociales Infrastructures	Production d'électricité	Télécommunications
CROISSANCE DU PIB	<ul style="list-style-type: none"> ■ Limitée pour les opérateurs réglementés ■ Positive pour les opérateurs non réglementés car les prix de l'électricité peuvent augmenter avec la croissance économique 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nettement positive pour les actifs avec un risque d'insuffisance du trafic ou des recettes garanties ■ Limitée pour les actifs fondés sur la disponibilité 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Limitée car généralement liée à des structures de PPP fondées sur la disponibilité 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Positive car la demande d'électricité et les prix augmentent généralement avec la croissance économique. ■ Limitée dans le cas des tarifs de rachat 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Limitée car les chiffres d'affaires augmentent avec l'activité économique ■ Limitée sur les activités non réglementées / concurrentielles / pressions sur les prix
INFLATION	<ul style="list-style-type: none"> ■ Positive car les prix de l'électricité augmentent généralement avec l'inflation et la plupart des tarifs réglementés sont indexés sur l'inflation 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Positive car la plupart des mécanismes de paiement prévoient un ajustement en fonction de l'inflation 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Positive car la plupart des mécanismes de paiement sont indexés sur l'inflation 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Positive dans le cas des tarifs de rachat et certains contrats d'achat d'électricité ■ Limitée par ailleurs car impact différent sur les prix de l'électricité vs coûts d'exploitation 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Positive car les prix augmentent généralement avec l'inflation
TAUX D'INTÉRÊT	<ul style="list-style-type: none"> ■ Largement négative, selon la structure de la dette ■ Limitée dans le cas des actifs financés par de la dette à long terme et réglementés avec une possibilité d'ajuster le coût du capital 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Largement négative pour les actifs avec un risque d'insuffisance du trafic ou des recettes garanties, qui sont généralement financés par de la dette à plus court terme. ■ Limitée pour les actifs financés par de la dette à long terme. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Limitée car la plupart des actifs sont financés par de la dette à long terme, selon la structure de la dette. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Largement négative, selon la structure de la dette ■ Limitée dans le cas des actifs financés par de la dette à long terme 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Largement négative car le secteur est généralement financé par de la dette à plus court terme






















Réduire la volatilité sans prédire le cycle



Surchauffe	Récession	Point bas	Reprise
<ul style="list-style-type: none"> ■ L'économie tourne à plein régime ■ Revenus et emploi au sommet ■ Hausse des taux d'intérêt et de l'inflation 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Erosion régulière de l'activité économique et des revenus ■ Le chômage progresse ■ Les taux d'intérêt diminuent et la pression inflationniste s'atténue 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Contraction économique ■ Les revenus baissent et le chômage monte ■ Les taux d'intérêt diminuent ■ Déflation 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Moins de capacités inutilisées ■ Hausse régulière de la production, des revenus et de l'emploi ■ Augmentation des taux d'intérêt et des prix

- Le portefeuille doit être suffisamment robuste pour atteindre ses objectifs de rendement dans différents scénarios macroéconomiques, moyennant une volatilité réduite
- N'ajouter que des actifs relatifs pour le portefeuille, ne pas se contenter de « bons actifs »

L'impact macroéconomique dépend de l'actif

Exemples d'actifs	Profil de risque lié aux revenus	Influence macro dominante		
		Croissance du PIB	Inflation	Taux d'intérêt
Réseau électrique	Entièrement réglementé			
Réseau de gaz	Entièrement réglementé			
Route à péage en fonctionnement	Partiellement réglementé			
PPP Greenfield	Partiellement réglementé			
Chauffage urbain	Sous contrat			
Connexion au gaz	Sous contrat			
Port n'accueillant pas les porte-conteneurs	Sous contrat			

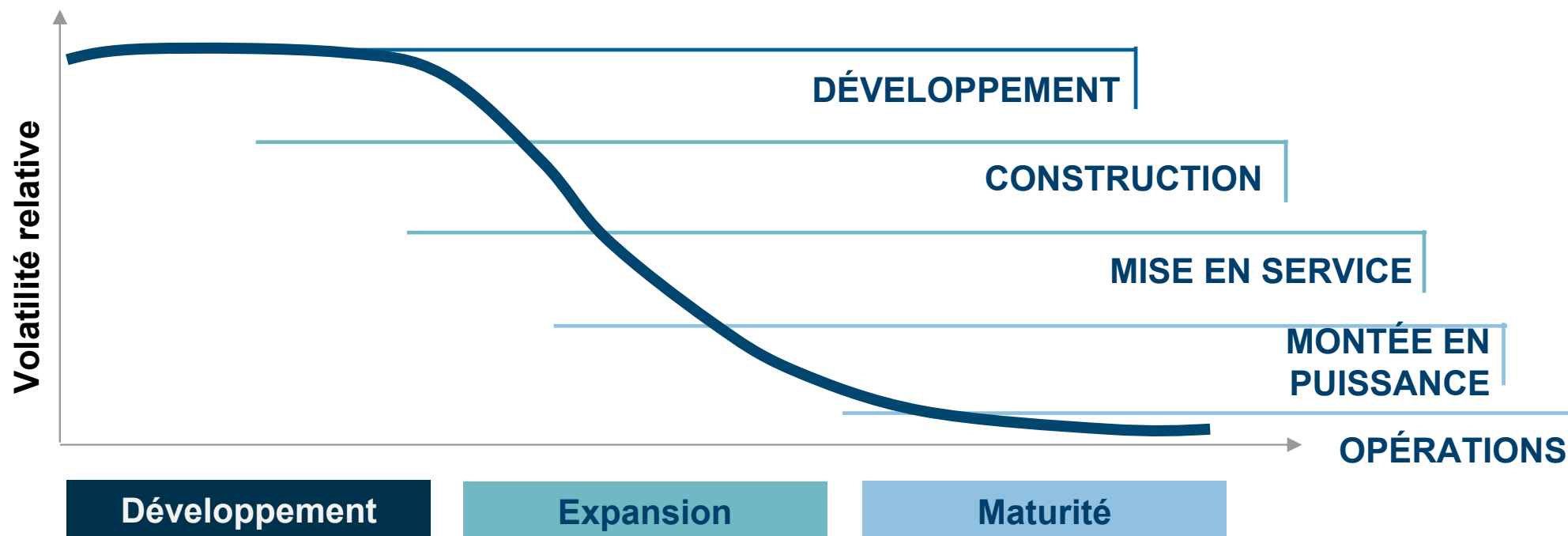
- Le profil de risque des flux de trésorerie, des prix et du chiffre d'affaires détermine le comportement
- Ajouter de nouveaux actifs relatifs pour le portefeuille, en investissant à un rythme constant, et pas seulement les « bons » actifs qui sont disponibles à un moment donné

Catégories représentatives sur la base du risque lié aux prix et aux volumes

Classification des risques pour le chiffre d'affaires

	Cadre	Risque lié aux prix	Risque lié aux volumes	Catégories d'infrastructures
Entièrement réglementées	Réglementation concession	Défini	Défini	<ul style="list-style-type: none"> ■ Services aux collectivités ■ Réseaux de transport et de distribution d'électricité/gaz ■ Actifs faisant l'objet d'un PPP
Partiellement réglementées	Réglementation concession	Défini / Variable	Défini / Variable	<ul style="list-style-type: none"> ■ Hubs aéroportuaires ■ Routes à péage ■ Energies renouvelables avec tarif de rachat garanti
Sous contrat	Contrat avec un tiers	Défini / Variable	Défini / Variable	<ul style="list-style-type: none"> ■ Electricité, chauffage urbain sous contrat ■ Ports et terminaux maritimes ■ Terminaux de stockage et pipelines ■ Réseaux de fibre
Commerciales	Marché	Variable	Variable	<ul style="list-style-type: none"> ■ Aéroports régionaux et chemins de fer ■ Ferries, parkings ■ Réseaux de télécommunications sans fil

La maturité du cycle de vie de l'actif est un vecteur de volatilité



Objectif : réaliser des performances totales régulières et un rendement récurrent avec une sensibilité réduite au cycle

Définition du profil de risque lié aux revenus

Chaque actif est classé en fonction de son **profil de risque lié aux revenus**, du stade auquel il se trouve dans son cycle de vie et de sa sensibilité à trois grandes variables macroéconomiques : **inflation, croissance du PIB et taux d'intérêt**

Analyse de scénarios macroéconomiques

L'impact résolutif de l'actif sur le portefeuille global est évalué en testant la résistance des **flux de trésorerie globaux du portefeuille** dans différents **scénarios macroéconomiques**

Allocation d'actifs stratégique

La **pondération des actifs** est déterminée en procédant à des simulations Monte-Carlo pour construire un portefeuille équilibré qui remplit **les objectifs de rendement et de performance moyennant une volatilité minimale**

- Identifier les facteurs de risque communs et la concentration des risques à l'échelle du portefeuille
- Scénarios fictifs
- Eclairer la stratégie d'origination
- Favoriser un rééquilibrage du portefeuille

Une performance régulière et non cyclique



- Le portefeuille doit être suffisamment robuste pour atteindre ses objectifs de rendement dans différents scénarios macroéconomiques, moyennant une volatilité réduite

La construction systématique du portefeuille est essentielle à la réussite de la stratégie

- **Une solide gouvernance** au moyen de participations majoritaires et d'une représentation au sein des conseils d'administration
- Accent mis sur les **leviers opérationnels** pour apporter une valeur ajoutée distincte à court, moyen et long termes

Gestion active

O

- Une construction de portefeuille dynamique qui repose sur trois grandes variables macroéconomiques : **croissance du PIB, inflation, taux d'intérêt**
- Accent mis sur la **diversification** et la **maîtrise de la volatilité** pour une performance constante et équilibrée tout au long des cycles économiques

Macro
Diversification

M

- **Un cadre analytique exclusif** intégré à nos investissements en infrastructures et à notre gestion d'actifs
- Accent mis sur **des retombées positives durables** et **un reporting transparent** à l'égard des investisseurs

Durabilité intégrée

S

- Une structure optimale pour la détention à long terme d'investissements générant des revenus
- Pas de période d'investissement imposée

Réalisable uniquement dans le cadre d'une structure evergreen de type ouvert

Informations importantes

Document réservé aux investisseurs professionnels avertis (non destiné aux particuliers). Réservé aux investisseurs qualifiés. Destiné à une utilisation marketing.

Le Columbia Threadneedle European Sustainable Infrastructure Fund (le « Fonds ») n'est pas soumis à la surveillance réglementaire de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (la « CSSF »), l'autorité de tutelle luxembourgeoise du secteur financier.

Le Fonds est composé a minima des véhicules suivants : (i) Columbia Threadneedle ESIF Master Vehicle SCSp, une société en commandite spéciale luxembourgeoise (le « Fonds maître ») ; et (ii) Columbia Threadneedle ESIF Feeder Vehicle 1 SICAV-RAIF S.C.A., une société en commandite par actions luxembourgeoise établie sous la forme d'une société d'investissement à capital variable (« Fonds nourricier 1 ») et, pour satisfaire aux exigences légales, fiscales, réglementaires et/ou d'une autre nature s'appliquant aux Investisseurs potentiels, certains fonds nourriciers supplémentaires, chacun de ceux établis à ce jour l'étant sous la forme d'une société en commandite spéciale luxembourgeoise, y compris, mais sans s'y limiter Columbia Threadneedle ESIF Feeder Vehicle 2 SCSp (« Fonds nourricier 2 ») et Columbia Threadneedle ESIF Feeder Vehicle 3 SCSp « Fonds nourricier 3 ». Seules les actions du Columbia Threadneedle ESIF Feeder Vehicle 1 SICAV-RAIF S.C.A. (« Fonds nourricier 1 ») (« Participations ») sont commercialisées auprès des Investisseurs potentiels.

Le présent Fonds est un fonds d'investissement alternatif au sens de la directive sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs de l'Union européenne (la Directive 2011/61/UE ou « AIFMD »).

Threadneedle Management Luxembourg S.A. est le gestionnaire de fonds d'investissement alternatif (le « gestionnaire de FIA ») du Fonds.

Le présent document ne doit pas être considéré comme une offre, une sollicitation, un conseil ou une recommandation d'investissement. Cette communication est valable à la date de publication et peut faire l'objet de modifications sans préavis. Les informations provenant de sources externes sont considérées comme fiables, mais aucune garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou leur exhaustivité. Le Prospectus actuel du Fonds, le rapport annuel et le résumé des droits des investisseurs sont disponibles en anglais auprès du gestionnaire de FIA et/ou dans la Salle de données virtuelle.

Threadneedle Management Luxembourg S.A. peut décider de mettre fin aux accords conclus aux fins de la commercialisation du Fonds.

Une notification a été déposée auprès de la Financial Conduct Authority au Royaume-Uni pour que le Fonds y soit commercialisé en vertu des UK Alternative Investment Fund Managers Regulations 2013 (SI 2013/1773).

Le FIA n'a PAS été agréé par l'Autorité suisse de surveillance des marchés financiers (« FINMA ») en vue de sa commercialisation auprès d'investisseurs non qualifiés, conformément à l'Art. 120 al. 1 de la Loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006, telle que modifiée (« LPCC »). En outre, la société de gestion n'a pas l'intention de désigner de représentant ou d'agent de paiement en Suisse pour les actions offertes dans ce pays. Par conséquent, en Suisse, les actions peuvent seulement être proposées ou faire l'objet d'une promotion publicitaire, et ces informations peuvent uniquement être mises à la disposition des investisseurs qualifiés, au sens de la LPCC, qui ne sont pas des clients privés fortunés (ou des structures d'investissement privées instituées au profit de clients privés fortunés) ayant opté pour le statut de client professionnel en vertu de l'art. 5 al. 1 de la Loi fédérale suisse sur les services financiers. Les investisseurs qui acquièrent des actions ne bénéficient pas de la protection spécifique prévue par la LPCC ni de la supervision de la FINMA découlant de l'approbation de la commercialisation.

Dans l'EEE : Publié par Threadneedle Management Luxembourg S.A. Immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés (Luxembourg) sous le numéro B 110242, 44 rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Au Royaume-Uni : Publié par Threadneedle Asset Management Limited. Une société enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 573204, dont le siège social est situé Cannon Place, 78 Cannon Street, Londres, EC4N 6AG, Royaume-Uni. La société est agréée et réglementée au Royaume-Uni par la Financial Conduct Authority.

Pour les investisseurs au Moyen-Orient : Le présent document est distribué par Columbia Threadneedle Investments (ME) Limited, qui est réglementée par l'Autorité des services financiers de Dubaï (DFSA). Les informations contenues dans le présent document ne constituent en aucun cas un conseil financier et ne s'adressent qu'aux personnes ayant des connaissances appropriées en matière d'investissement et satisfaisant aux critères réglementaires pour être qualifiées de Client professionnel ou de Contrepartie commerciale ; nulle autre personne n'est autorisée à prêter foi à ces informations. Le présent document et son contenu, ainsi que toute autre information ou opinion ultérieurement transmise ou fournie à votre attention, sont strictement confidentiels et exclusivement destinés aux personnes qui assistent à la présentation. Elles ne peuvent être reproduites sous quelque forme que ce soit ni transmises à un tiers sans l'autorisation écrite expresse de CTIME. En acceptant la livraison de cette présentation, vous convenez de ne pas la copier ou la reproduire en tout ou en partie et de ne pas divulguer son contenu à une quelconque autre personne.

Columbia Threadneedle Investments est le nom de marque international du groupe de sociétés Columbia et Threadneedle.